



PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS

PROGRAMME SUR LES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES CÔTIÈRES DE RÉFÉRENCE

ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

Les côtes du Canada soutiennent les moyens de subsistance des collectivités côtières et autochtones, abritent d'abondantes ressources halieutiques, et contribuent au développement du tourisme. Grâce au transport responsable, nos côtes nous permettent également d'exporter et d'importer nos produits outremer.

Nous collaborerons étroitement avec les collectivités côtières et autochtones pour établir le Programme sur les données environnementales côtières de référence.

Le Programme sur les données environnementales côtières de référence appuiera des décisions fondées sur des données probantes qui guideront la croissance économique, tout en préservant nos écosystèmes marins pour les générations futures.

Forts de ces données, nous pourrions mieux déceler les changements dans l'environnement et mieux comprendre l'incidence que les activités humaines ont sur les écosystèmes marins au fil du temps.

Au cours des cinq prochaines années, le programme mettra l'accent sur six zones au Canada où le trafic maritime est élevé ou croissant :

- Port de Vancouver (Colombie-Britannique)
- Port de Prince-Rupert (Colombie-Britannique)
- Estuaire du bas Saint-Laurent (Québec)
- Port de Saint John (Nouveau-Brunswick)
- Baie Placentia (Terre-Neuve-et-Labrador)
- Iqaluit (Nunavut)

Les scientifiques et les partenaires communautaires de Pêches et Océans Canada recueilleront de l'information importante dans six régions du Canada.

Les données recueillies dans le cadre du programme appuieront le processus décisionnel relatif à des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'habitat marin et les espèces aquatiques vulnérables.

INITIATIVES SCIENTIFIQUES COMMUNAUTAIRES

La réussite de ce programme repose sur l'établissement de partenariats avec les collectivités côtières et autochtones. Ces collectivités protègent nos eaux depuis des années, en plus de posséder de précieux renseignements et une expertise au sujet de leurs écosystèmes locaux. Nous solliciterons leur point de vue lorsque nous devrons décider des données à recueillir dans chaque zone.



Une économie prospère et un environnement propre doivent aller de pair. Plus de données de référence permettra d'appuyer le processus décisionnel fondé sur des données probantes, qui continuera d'orienter la croissance économique tout en préservant nos écosystèmes marins.

Le Programme sur les données environnementales côtières de référence est une autre mesure que le gouvernement du Canada prend pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie nationale visant à créer un système de sécurité maritime de renommée mondiale qui offre des possibilités économiques aux Canadiens aujourd'hui, tout en protégeant les côtes pour les générations futures.